



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-27145>

Département(s) de publication : **93**

Annonce n° **24-27145**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Bobigny

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE DE PROPETE URBAINE

Description : Prestation d'enlèvement de graffiti, d'affiches sauvages et de nettoyage de divers ouvrages sur les espaces publics de la ville de Bobigny Prestation de balayage et de lavage mécanique sur les espaces publics de la Ville de Bobigny

Identifiant de la procédure : c9e12bd6-b937-44cb-87c9-7245554b8772

Identifiant interne : 23 F1 11 OA/OB

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : No

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90910000 Services de nettoyage

2.1.4 Informations générales

Cette procédure ou ce lot annulé(e) ou infructueux(-se) sera relancé(e)

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE DE PROPRIETE URBAINE Prestations d'enlèvement de graffiti, d'affiches sauvages et de nettoyage de divers ouvrages sur les espaces publics de la Ville de Bobigny

Description : Prestations d'enlèvement de graffiti, d'affiches sauvages et de nettoyage de divers ouvrages sur les espaces publics de la Ville de Bobigny

Identifiant interne : 23 F1 11 OA

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90690000 Services d'enlèvement des graffitis

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90690000 Services d'enlèvement des graffitis

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : • Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. • Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. • Attestations d'assurances responsabilité civile, professionnelle et décennale en cours de validité. • Attestations d'assurances responsabilité civile et professionnelle en cours de validité.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : • Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. • Présentation d'une liste des prestations exécutées au cours des trois dernières années, similaires à l'objet du marché, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les prestations les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des prestations et précisent s'ils ont été effectués dans les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. • Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de conduite des prestations de même nature que celle du marché. • Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature. • Certificats de qualifications professionnelles. • La preuve de la capacité du candidat peut être

apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de prestations attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre. Les candidats ayant déjà déposé une candidature recevable à un Marché Public de même nature, au cours de l'année, sont dispensés de produire les renseignements et documents demandés dans la présente consultation sous réserve de leur mise à jour. Pour les sociétés candidates nouvellement créées. Les sociétés candidates nouvellement créées se trouvant dans l'incapacité de produire, dans leur dossier de candidature, les pièces requises dans le présent règlement de consultation sur plusieurs années peuvent justifier de leurs capacités par tout autre moyen. Les entreprises nouvellement créées peuvent notamment produire le ou les documents prouvant leur date de création et/ou une copie certifiée du récépissé de dépôt du centre de formalité des entreprises pour justifier de leur existence.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : 1er critère : Valeur technique appréciée d'après un mémoire (45 points) - N1 Chaque offre recevra ainsi une note N1 (sur 45) obtenue après l'évaluation des thèmes précisés ci-après et qui seront développés par les candidats dans le mémoire technique. Ces mémoires devront être rédigés en reprenant l'ordre et les titres de ces thèmes. Moyens particuliers mis en œuvre pour le marché (15 points) : - Moyens humains dédiés au chantier : - Composition et CVs de l'équipe de direction du chantier, de l'équipe chargée des études, - Engagement relatif aux effectifs minimum mobilisés suivant les différents types de chantier, - Modalité et pilotage des entreprises par le mandataire en cas de groupement, suivi et encadrements des sous-traitants, - Mise en place d'astreinte ; - Moyens matériels dédiés au chantier : - Type d'équipements selon les modes opératoires retenus ; - Moyens matériels par type de travaux (Location de matériels en cas de besoin ou non) Méthodologie d'exécution des travaux (30 points) : - Description des différentes étapes d'un chantier type et notamment, les différents points d'étape avec la maîtrise d'ouvrage et les délais de remise des différents documents relatifs au projet (devis, délai d'intervention pour les travaux urgents, délai de facturation, études d'exécution, dossier des ouvrages exécutés, etc.) - Installation et organisation matérielle du chantier et des approvisionnements - Prise en compte des contraintes ou complexité techniques particulières pouvant être rencontrées lors de certains chantiers en zone urbaine occupée, notamment les procédés d'exécution des interventions à proximité des réseaux, le maintien des usages courants sur le site (accès riverain, activités commerciales, etc.), les modalités d'accès aux zones de travaux, de protection des ouvrages existants - Présentation des outils de planning et de phasage pour chaque chantier.

Critère :

Type : Qualité

Description : 4e critère : Insertion professionnelle (10 points) - N4 Performance en matière d'insertion professionnelle des publics prioritaires par la mise en place de dispositifs permettant à des personnes en difficulté sur le territoire balbynien d'accéder à l'emploi.

Critère :

Type : Prix

Description : 2ème critère : Prix (35 points) - N2 N 2 = N 2.1+ N 2.2 Sous critère 2.1 (noté sur 20 points) : Somme du DQE masqué Montant total HT pour un chantier type apprécié selon un détail quantitatif et estimatif masqué correspondant aux travaux les plus courants du marché, non remis aux candidats, élaboré par la personne publique avant la réception des offres et établi à partir du BPU « Travaux d'entretien de voirie » et du BPU « travaux investissement de voirie » (20 points). Il sera appliqué la remise commerciale proposée par le candidat pour l'analyse de ce chantier type. $N\ 2.1 = 20 \times P_{min} / P$ où P_{min} est le coût de l'offre de prix la moins élevée au regard du montant total du chantier et P est le coût de l'offre considérée au regard du montant total du chantier. Sous-critère 2.2 (noté sur 15 points) : Somme des montants relatifs au BPU (« Total BPU » figurant au BPU renseigné par le candidat) $N\ 2.2 = 15 \times P_{min} / P$ où P_{min} est le coût de l'offre de prix la moins élevée au regard du montant correspondant au total du BPU des offres analysées et P est le coût de l'offre considérée au regard du montant correspondant au BPU concerné, montant tel qu'il figurera sur le BPU (ligne « Total du BPU »)

Critère :

Type : Qualité

Description : 3e critère : Protection de l'environnement (10 points) - N3 Dispositions envisagées en matière de protection de l'environnement et de limitation des nuisances de chantier. - Politique générale - Respect de l'air - Emissions sonores - Respect de l'insertion du chantier - Effluents de chantier - Gestion des déchets

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles : FRA

Date limite de demande d'informations complémentaires : 13/03/2024 à 17:00

Adresse des documents de marché : <https://www.achatpublic.com>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requisite

Adresse de présentation : <https://www.achatpublic.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 05/04/2024 à 17:00

Date limite de validité de l'offre : 150 DAY

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requisite

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

5.1 Lot : LOT-0002

Titre : ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE DE PROPETE URBAINE Prestation de balayage et de lavage mécanique sur les espaces publics de la Ville de Bobigny

Description : Prestation de balayage et de lavage mécanique sur les espaces publics de la Ville de Bobigny

Identifiant interne : 12 F1 11 OB

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90910000 Services de nettoyage

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : • Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. • Présentation d'une liste des prestations exécutées au cours des trois dernières années, similaires à l'objet du marché, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les prestations les plus importants. Ces attestations indiquent le

montant, la date et le lieu d'exécution des prestations et précisent s'ils ont été effectués dans les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. • Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de conduite des prestations de même nature que celle du marché. • Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature. • Certificats de qualifications professionnelles. • La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de prestations attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat. • S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre. Les candidats ayant déjà déposé une candidature recevable à un Marché Public de même nature, au cours de l'année, sont dispensés de produire les renseignements et documents demandés dans la présente consultation sous réserve de leur mise à jour.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : • Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. • Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. • Attestations d'assurances responsabilité civile, professionnelle et décennale en cours de validité. • Attestations d'assurances responsabilité civile et professionnelle en cours de validité.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : 1er critère : Valeur technique appréciée d'après un mémoire (45 points) - N1 Chaque offre recevra ainsi une note N1 (sur 45) obtenue après l'évaluation des thèmes précisés ci-après et qui seront développés par les candidats dans le mémoire technique. Ces mémoires devront être rédigés en reprenant l'ordre et les titres de ces thèmes. Moyens particuliers mis en œuvre pour le marché (15 points) : - Moyens humains dédiés au chantier : - Composition et CVs de l'équipe de direction du chantier, de l'équipe chargée des études, - Engagement relatif aux effectifs minimum mobilisés suivant les différents types de chantier, - Modalité et pilotage des entreprises par le mandataire en cas de groupement, suivi et encadrements des sous-traitants, - Mise en place d'astreinte ; - Moyens matériels dédiés au chantier : - Type d'équipements selon les modes opératoires retenus ; - Moyens matériels par type de travaux (Location de matériels en cas de besoin ou non) Méthodologie d'exécution des travaux (30 points) : - Description des différentes étapes d'un chantier type et notamment, les différents points d'étape avec la maîtrise d'ouvrage et les délais de remise des différents documents relatifs au projet (devis, délai d'intervention pour les travaux urgents, délai de facturation, études d'exécution, dossier des ouvrages

exécutés, etc.) - Installation et organisation matérielle du chantier et des approvisionnements - Prise en compte des contraintes ou complexité techniques particulières pouvant être rencontrées lors de certains chantiers en zone urbaine occupée, notamment les procédés d'exécution des interventions à proximité des réseaux, le maintien des usages courants sur le site (accès riverain, activités commerciales, etc.), les modalités d'accès aux zones de travaux, de protection des ouvrages existants - Présentation des outils de planning et de phasage pour chaque chantier.

Critère :

Type : Qualité

Description : 4e critère : Insertion professionnelle (10 points) - N4 Performance en matière d'insertion professionnelle des publics prioritaires par la mise en place de dispositifs permettant à des personnes en difficulté sur le territoire balbynien d'accéder à l'emploi.

Critère :

Type : Qualité

Description : 3e critère : Protection de l'environnement (10 points) - N3 Dispositions envisagées en matière de protection de l'environnement et de limitation des nuisances de chantier. - Politique générale - Respect de l'air - Emissions sonores - Respect de l'insertion du chantier - Effluents de chantier - Gestion des déchets

Critère :

Type : Prix

Description : 2ème critère : Prix (35 points) - N2 N 2 = N 2.1+ N 2.2 Sous critère 2.1 (noté sur 20 points) : Somme du DQE masqué Montant total HT pour un chantier type apprécié selon un détail quantitatif et estimatif masqué correspondant aux travaux les plus courants du marché, non remis aux candidats, élaboré par la personne publique avant la réception des offres et établi à partir du BPU « Travaux d'entretien de voirie » et du BPU « travaux investissement de voirie » (20 points). Il sera appliqué la remise commerciale proposée par le candidat pour l'analyse de ce chantier type. $N\ 2.1 = 20 \times P_{min} / P$ (Pmin / P) où Pmin est le coût de l'offre de prix la moins élevée au regard du montant total du chantier et P est le coût de l'offre considérée au regard du montant total du chantier. Sous-critère 2.2 (noté sur 15 points) : Somme des montants relatifs au BPU (« Total BPU » figurant au BPU renseigné par le candidat) $N\ 2.2 = 15 \times P_{min} / P$ (Pmin / P) où Pmin est le coût de l'offre de prix la moins élevée au regard du montant correspondant au total du BPU des offres analysées et P est le coût de l'offre considérée au regard du montant correspondant au BPU concerné, montant tel qu'il figurera sur le BPU (ligne « Total du BPU »)

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 13/03/2024 à 17:00

Adresse des documents de marché : <https://www.achatpublic.com>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.achatpublic.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 05/04/2024 à 17:00

Date limite de validité de l'offre : 150 DAY

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Montreuil

Numéro d'enregistrement : 13000686900015

Adresse postale : 7, rue Catherine Puig

Ville : Montreuil

Code postal : 93100

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-montreuil@juradm.fr

Téléphone : 0149202000

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de Bobigny

Numéro d'enregistrement : 21930008400015

Adresse postale : 31 Avenue du Président Salvador Allende

Ville : BOBIGNY

Code postal : 93000

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Adresse électronique : jean-noel.louise@ville-bobigny.fr

Téléphone : 0610691320

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 0805137d-0cf2-474e-bc16-1bfb4c8f4075 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 05/03/2024 à 15:36

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/03/2024